ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES – CTU

DU 6 DÉCEMBRE

Syndicat CFTC Enseignement Public et Recherche

Nous militons pour un enseignement supérieur et une recherche plus justes, humains et à l'écoute de tous ses agents.

LA CFTC-EPR DÉNONCE

- Les réformes continuelles, à courte vue qui déstabilisent les agents de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Les suppressions de postes qui bouleversent les services et pénalisent les personnels,
- Les attaques contre le statut de fonctionnaire (régime de retraite, carrière…),
- Un déroulement de carrière trop long et peu motivant,
- Le recours au personnel contractuel au détriment d'emplois pérennes,
- L'accroissement non négligeable du financement de la recherche publique par le secteur privé,
- La multiplication des tâches administratives dans tous les domaines,
- L'externalisation des missions et des métiers,
- Les mobilités imposées par les fusions et les restructurations des établissements, des services et des laboratoires.

LA CFTC-EPR DEMANDE

Une amélioration de la qualité de vie au travail :

- Une meilleure reconnaissance du travail,
- Un renforcement de l'évolution personnelle et une meilleure intégration dans un projet professionnel motivant,
- L'accès pour tous à une protection sociale par une participation de l'administration aux complémentaires santé,
- Le développement de l'action sociale,
- L'augmentation du nombre de postes adaptés pour les personnels en situation de handicap,
- La suppression du jour de carence.

Une amélioration des carrières pour tous les agents :

- Une revalorisation du point d'indice,
- L'augmentation du nombre de promotions,
- Un avancement à un rythme plus rapide pour tous,
- L'accès inter-corps et inter-fonction publique par la mise en place de passerelles d'intégration,
- Un parcours de formation individualisé avec des offres variées

POUVOIR S'OPPOSER,
TOUJOURS PROPOSER

Syndicat CFTC
Enseignement Public et Recherche

Nous portons, avec l'ensemble des candidats un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur et la recherche du 21ème siècle !

DÉFENDRE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. **Donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche** (la production et la transmission d'un savoir de haut niveau) par une augmentation annuelle du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.

2. **Placer la dynamique propre à la recherche au centre de la politique scientifique nationale** :
   - **Favoriser la coordination entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de recherche** pour une recherche diversifiée et de qualité.
   - **Intégrer la politique nationale de recherche dans une perspective européenne, voire internationale**, grâce à des coopérations scientifiques et des financements, afin de contribuer à la renommée de la recherche française à l'international.
   - **Garantir l'indépendance** des enseignants-chercheurs.

3. **Réaffirmer le rôle central des personnels, mettre en place des dispositifs de suivi et d'accompagnement** dans les parcours professionnels, pour garantir la pérennité et l'attractivité des métiers, encourager la mobilité, lutter contre la précarité des contrats de travail.

PERSONNELS CONTRACTUELS

- **Titularisation de tous les non-titulaires**,
- **Accès à la formation permanente**,
- **Accès à des postes à plein temps**.

VOTEZ…
ET FAITES VOTER
CFTC-EPR !

Syndicat CFTC
La Vie à Défendre